



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Montpellier, le 14 juin 2018

Le DAFPEN

À

Mesdames et messieurs
Les professeurs du 1^{er} degré

S/c de madame et messieurs les DASEN

**Division académique
à la formation des
personnels de
l'éducation nationale
(DAFPEN)**

533 avenue de l'abbé
Paul Parguel
34090 Montpellier

Affaire suivie par
Thierry DORDAN
DAFPEN
Téléphone
04 67 91 50 11
Télécopie
04 67 91 49 53
courriel
ce.recdafpen
@ac-montpellier.fr

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

Objet : réunion d'information relative au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) et certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maîtres formateurs (CAFIPEMF)

Références : Arrêté du 20-07-2015
Circulaire du 21-07-2015, n°2015-109 et n°2015-110

Afin de vous présenter le calendrier et les modalités de passage des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique et d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateurs, je vous invite à participer à une réunion d'information :

**Le mercredi 27 juin 2018
De 14h00 à 16h00**

Dans l'un des sites départementaux suivants :

- pour l'Hérault : ESPE-COMUE, 8 rue de l'école à Montpellier
- pour l'Aude : Site FDE, 122 avenue du Général Leclerc à Carcassonne
- pour le Gard : Site FDE (salle Platon A019), 62 rue Vincent Faïta à Nîmes
- pour la Lozère : Site FDE (salle 6), 12 avenue du Père Coudrin à Mende
- pour les Pyrénées : Site FDE (amphithéâtre), 3 avenue Alfred Sauvy à Perpignan

Cette réunion sera également l'occasion d'aborder avec vous le plan d'accompagnement et de formation mis en place par l'académie de Montpellier proposé par l'ESPE et de répondre à toutes les questions que vous vous posez au sujet de cette certification.

Thierry DORDAN